

Bruxelles, le 10 juillet 2005

Déclaration du Président de la Commission européenne José Manuel Barroso à l'occasion du résultat du référendum au Luxembourg sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe

La Commission accueille avec une grande satisfaction le résultat positif sur le Traité constitutionnel enregistré ce dimanche au Luxembourg.

Je viens de saluer personnellement le Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker, un européen convaincu qui a su oeuvrer jusqu'à la dernière heure pour le succès de ce scrutin.

Le Luxembourg est le treizième Etat membre de l'Union à avoir ratifié le Traité constitutionnel. C'est un signal fort car cela signifie qu'une majorité des Etats membres considère que le Traité constitutionnel répond à leurs attentes en ouvrant la voie à une Europe plus démocratique, plus transparente, plus efficace et plus forte sur la scène mondiale.

Mais l'avenir de la Constitution est incertain suite aux « non » de la France et du Pays-Bas. C'est pourquoi nous avons, conformément à la volonté de tous les Etats membres exprimée au Conseil Européen du 16/17 juin, engagé une réflexion profonde sur l'avenir et la finalité de notre Union. C'est le plan « D » pour Dialogue, Débat et Démocratie, que la Commission a proposé. Nous souhaitons le mettre rapidement en place, et nous allons chercher à créer un nouveau débat européen, impliquant non seulement les responsables politiques européens et nationaux, mais toute la société.

C'est le chemin à suivre pour que les institutions politiques et la société civile puissent communiquer plus directement, reconnecter les citoyens avec le projet européen et construire la démocratie européenne de demain.

La voix du peuple luxembourgeois et de tous les européens qui ont soutenu le projet constitutionnel doit, et va être entendue dans ce débat.